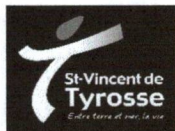




DEPARTEMENT DES LANDES (40)

VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE



24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 MARS 2024

N° 20240326_13

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le douze mars, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Régis GELEZ, Maire en exercice**.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 12 mars 2024
Nombre de présents	23	Date d'affichage	Du 29/03 au 30/05/2024
Nombre de pouvoirs	5	Secrétaire de séance <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1.2	Certifiée exécutoire	Le 29 mars 2024

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Adeline COUMAILLEAU, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, M. Thomas CASAMAYOU, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Christine GAYON, pouvoir à Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; Mme Céline WAGNIART, pouvoir à Mme Patricia GATEL ; Mme Christelle ELOZEGUY, pouvoir à M. le Maire ; Mme Béatrice DUCASSE, pouvoir à M. François MARTOUREY ; M. Gilles DOR, pouvoir à M. Thomas CASAMAYOU

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Fusilha DESTENABE

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 / BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

VU les articles L.2312-1 et L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la présentation de cette question à la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 18 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le budget primitif 2024 de la Ville chapitre par chapitre, les votes étant répertoriés dans le document joint.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 040-214002842-20240326-20240326_13-BF



La balance du Budget Primitif 2024 (RAR inclus) de la Ville se résume comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 369 033.84 €	10 369 033.84 €
INVESTISSEMENT	7 255 006.98 €	7 255 006.98 €
TOTAL	17 624 040 82 €	17 624 040.82 €

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

(4 abstentions : Mme LABERTIT, M. DOR (via son pouvoir à M. CASAMAYOU),
Mme LÉCOLIER et M. CASAMAYOU du Groupe « Osons Tyrosse-Semisens 2026 »)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.

VILLE - PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 040-214002842-20240326-20240326_13-BF



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	RAR	BP	TOTAL	Chapitre	RAR	BP	TOTAL
Opérations d'Ordre	-	507 277,49	507 277,49	Opérations d'Ordre	-	1 655 186,48	1 655 186,48
041 - Opérations patrimoniales	-	370 157,49	370 157,49	041 - Opérations patrimoniales	-	370 157,49	370 157,49
040 - Travaux en régie	-	137 120,00	137 120,00	021 - Virement de la Section de Fonctionnement	-	743 618,99	743 618,99
				040 - Amortissements	-	541 410,00	541 410,00
Opérations Réelles	339 269,49	6 408 460,00	6 747 729,49	Opérations Réelles	-	5 599 820,50	5 599 820,50
001 Résultat Investissement Reporté N-1	-	-	-	001 - Résultat investissement reporté N-1	-	442 746,50	442 746,50
10 Taxe aménagement	-	150 000,00	150 000,00	024 - Cessions	-	1 800 000,00	1 800 000,00
16 Emprunts Dettes Cautions	-	601 500,00	601 500,00	10 - Dotations + Excédents de fct + FCTVA	-	348 714,00	348 714,00
20 Immo Incorporelles	48 754,76	120 600,00	169 354,76	13 - Subventions d'Investissements	-	585 525,00	585 525,00
204 Subventions d'équipements versées	5 238,00	547 000,00	552 238,00	16 - Emprunts Dettes Cautions	-	1 501 000,00	1 501 000,00
21 Immo Corporelles	277 561,49	2 549 360,00	2 826 921,49	45 - Compte de tiers	-	-	-
Opé 2019-2 Stade de la Fougère	7 715,24	1 580 000,00	1 587 715,24	Opé2019-2 Stade de la Fougère	-	121 835,00	121 835,00
Opé 2022-1 Bellocq-Adidas	-	860 000,00	860 000,00	Opé 2022-1 Bellocq-Adidas	-	800 000,00	800 000,00
TOTAL	339 269,49	6 915 737,49	7 255 006,98	TOTAL	-	7 255 006,98	7 255 006,98

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre		BP	TOTAL	Chapitre		BP	TOTAL
Opérations d'Ordre		1 285 028,99	1 285 028,99	Opérations d'Ordre		137 120,00	137 120,00
023 - Virement à la Section d'Investissement		743 618,99	743 618,99	042 - Travaux en régie		137 120,00	137 120,00
042 - Amortissements		541 410,00	541 410,00				
Opérations Réelles		9 084 004,85	9 084 004,85	Opérations Réelles		10 231 913,84	10 231 913,84
002 - Résultat Cumulé N-1		-	-	002 - Résultat Cumulé N-1		1 663 707,84	1 663 707,84
011 - Charges à caractère général		2 101 785,04	2 101 785,04	013 - Atténuation de Charges (Rbt IJ)		75 000,00	75 000,00
012 - Charges de Personnel		5 155 000,00	5 155 000,00	70 - Produits des services + ventes		329 361,00	329 361,00
014 - Reversements, dégrèvements		3 500,00	3 500,00	731 - Taxes		5 215 400,00	5 215 400,00
65 - Indem. Élus + subv oblig et équilibres		1 470 104,35	1 470 104,35	73 - Impôts et taxes		700 185,00	700 185,00
66 - Charges Financières (intérêts d'emprunts)		147 201,61	147 201,61	74 - Dotations, Subventions et participations		2 050 136,00	2 050 136,00
67 - Charges exceptionnelles (titres annulés)		20 000,00	20 000,00	75 - Revenus des immeubles et autres Produits		198 044,00	198 044,00
68 - DAP-Provisions pour risques		186 413,85	186 413,85	76 - Produits financiers		80,00	80,00
TOTAL		10 369 033,84	10 369 033,84	TOTAL		10 369 033,84	10 369 033,84



NOTE DE PRESENTATION

Budget Primitif VILLE 2024

1/ ELEMENTS DE CONTEXTE ET PRIORITES DU BUDGET

- La population ne cesse de progresser grâce aux programmes immobiliers toujours en cours
- Une stabilisation voire une baisse des charges de fonctionnement à venir en 2024 avec un coût de l'énergie maîtrisé et à la sensibilisation des services municipaux sur la maîtrise rigoureuse de leurs dépenses.
- Une fiscalité qui va progresser (hausse des bases de 3.9%)
- 2 projets d'investissements en cours (La Fougère + Bellocq-Adidas)
- Un emprunt de 1 500 000€ mobilisable en septembre 2024

2/ RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

- Des recettes de fonctionnement en augmentation (fiscalité directe) ;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement en dépit de hausses contraintes : énergie – fluides et masse salariale (revalorisations indiciaires notamment) ;
- Augmentation des recettes d'investissement et notamment des subventions, participations financières et FCTVA relatifs aux projets engagés ;
- Stabilisation des dépenses d'investissement avec les 2 projets (La Fougère + Bellocq-Adidas) en cours.

3/ MONTANT DES BUDGETS

Principal Ville :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 369 033.84 €	10 369 033.84 €
Investissement	7 255 006.98 €	7 255 006.98 €
Total	17 624 040.82 €	17 624 040.82 €

Annexe Cinéma :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	113 839.32 €	113 839.32 €
Investissement	128 909.02 €	128 909.02 €
Total	242 748.34 €	242 748.34 €

4/ CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURIANNUELS 2024

- Rénovation du stade de la Fougère : 1 587 715.24 €
(RAR 7 715.24€ + 1 580 000€ en 2024 et 1 076 300€ en 2025)
- Réhabilitation des friches Bellocq-Adidas : 860 000 €
(860 000€ en 2024 + 5 200 000€ en 2025 + 3 300 000€ en 2026 + 900 000€ en 2027 et 600 000€ en 2028)



5/ NIVEAU DE L'EPARGNE

- Epargne de gestion : $10\,505\,326.00 - 8\,730\,389.39 = 1\,774\,936.61$
- Epargne brute : $1\,774\,936.61 - 147\,201.61 = 1\,627\,735.00$
- Epargne nette : $1\,627\,735 - 601\,500 = 1\,026\,235$
- Niveau d'endettement : $4\,602\,230.99 / 10\,505\,326.00 = 0.44$
- Capacité de désendettement : $4\,602\,230.99 / 1\,627\,735.00 = 2.83$

6/ NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

	Taux moyen national 2023	Taux moyen départemental 2023	Taux voté Ville 2024
Taxe d'habitation			15.45
Taxe foncière sur le bâti			37.61
Taxe foncière sur le non bâti			43.47

7/ LES PRINCIPAUX RATIOS

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1101.49
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1038.95
3	Dépenses d'équipement brut / population	671.32
4	Encours de dette / population (2) (3)	558.05
5	DGF / population	213.41
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.60
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1.13
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.66
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.54
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

8/ EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITES ET CHARGES DE PERSONNEL

- Effectifs : 145
- Charges de personnel : 5 155 000 €



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions 4

Date de convocation : 12/03/2024

Présenté par (1),

A St-Vincent de Tyrosse, le 26/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A St-Vincent de Tyrosse, le 26/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante, le Conseil Municipal,

BARTHELEMY Sylvie	
BRESSOUD Emmanuelle	
CASAMAYOU Thomas	
COUMAILLEAU Adeline	
DESTENABE Fusilha	Excusée
DOR Gilles Pouvoir à N. CASANAYOU	
DUBUS Régis	
DUCASSE Béatrice Pouvoir à N. NARTOUREY	
ELOZEGUY Christelle Pouvoir à N. LE NAIRE	
GATEL Patricia	
GAUYAT Daniel	
GAYON Christine Pouvoir à Mme NORA - DAUGAREIL	
GELEZ Régis	
JACQUOT Stéphane	
LABERTIT Marielle	
LACAVE Alain	
LAFFITTE Pierre	
LAFITTE Jean-Marie	
LAGRAVE Bruno	
LASSALLE Hélène	

**V – ARRETE ET SIGNATURES**
ARRETE ET SIGNATURES

LECOLIER Coralie	
LEROY Julien	
LUQUE Guy	
MARTOUREY François	
MORA-DAUGAREIL Stéphanie	
MORENO Patricia	
ROMAIN Joffrey	
WAGNIART Céline	Pouvoir à Mme GATEL
ZALDUA Thierry	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.